



SWISSRUNNING

CA
VÉTROZ

Championnats suisses de 10 km sur route 2022

Publication et directives

Informations :

Organisateur	CA Vétroz au nom de Swiss Athletics		
Date	3 avril 2022		
Lieu	Vétroz/VS, École de Bresse, route de Marais		
Parcours	Le parcours (voir le site web du CS) se déroule sur un circuit asphalté de 10 km avec un dénivelé de +/- 20 m. Le parcours est officiellement mesuré.		
Heure de départ	11.30h : Hommes (<34 min), femmes (<38 min.) 11.30+ : Départ de toutes les autres catégories La répartition se fait sur la base du temps de course attendu. Celle-ci doit être indiquée lors de l'inscription et peut être vérifiée par la base de données de Datasport.		
Neutralisation	Les athlètes n'ayant pas atteint la distance de 3'400m en moins de 27' doivent s'attendre à être momentanément bloqués à ce point du parcours.		
Droit de participation	Selon les dispositions de protection de Swiss Athletics (RO 1.5a) tous les athlètes dès 2008 et plus âgés ont le droit de participer aux CS 10 km sur route 2022. La licence n'est pas obligatoire. Tous les participants dans les catégories championnats suisses, qui ont droit aux titres et aux médailles, participent automatiquement aux championnats suisses.		
Catégories	Overall M/W	ouvert dès 2008	
	U20M / U20W	14 – 19 ans	2003 – 2008
	M35 / W35	35 – 39 ans	1987 – 1983
	M40 / W40	40 – 44 ans	1982 – 1978
	M45 / W45	45 – 49 ans	1977 – 1973
	M50 / W50	50 – 54 ans	1972 – 1968
	M55 / W55	55 – 59 ans	1967 – 1963
	M60 / W60	60 – 64 ans	1962 – 1958
	M65 / W65	65 – 69 ans	1957 – 1953
	M70 / W70	70 – 74 ans	1952 – 1948
	M75 / W75	75 ans et plus âgés	1947 et plus âgés
	Team M/W	ouvert dès 2008	
	Des listes de résultats séparées sont établies dans les catégories des championnats suisses ; titres et médailles sont décernés.		
Inscription	Inscriptions directement sur le site web de Datasport : https://www.datasport.com/fr/ Les conditions de l'organisateur sont appliquées. L'inscription n'est valable qu'avec la réception des frais d'inscription.		



SWISSRUNNING

CA
VÉTRDZ

Délai d'inscription	Mercredi, le 30 mars 2022 Attention: Si les dossards doivent être envoyés par la poste à court terme, en raison d'éventuelles modifications des mesures du Corona, le délai d'inscription sera avancée à dimanche 27 mars 2022.
Finances d'inscription	jusqu'à dimanche, le 27 mars 2022, 23.59h: CHF 35.00.- jusqu'à mercredi, le 30 mars 2022, 23.59h: CHF 45.00.-
Inscriptions tardives	jusqu'à dimanche, le 3 avril 2022 ; 10.00h ; en cas d'inscription tardive, les frais d'inscription de CHF 45.00.- par athlète doivent être payés.
Droit aux titres et aux médailles	<i>Overall Hommes/Femmes et vétérans dès W35 / M35 :</i> Tous les athlètes ayant une nationalité SUI et LIE. <i>U20W / U20M et plus jeunes :</i> Tous les athlètes ayant une nationalité SUI et LIE ainsi que les athlètes étrangers possédant une licence Swiss Athletics. La carte de membre Swiss Athletics ne suffit pas. Les citoyens/nes suisses et liechtensteinois/es n'ont pas besoin de licence. Les athlètes doivent prouver leur nationalité sur demande de Swiss Athletics ou de ses représentants (juge-arbitre ou NTO).
Attribution des titres	Pour obtenir un titre de champion et autres distinctions, minimum 3 athlètes, qui ont le droit au titre, doivent terminer la course. Dans les catégories U20, si moins de 3 athlètes sont classé(e)s, alors ceux/celles-ci seront classé(e)s chez les hommes resp. les femmes. Dans les catégories masters, si moins de 3 athlètes par catégorie sont classé(e)s, alors ceux/celles-ci seront classé(e)s dans une catégorie en-dessous.
Distinctions	Selon le RO pour les catégories publiées.
Cérémonie protocolaire	La cérémonie protocolaire fait partie de la compétition. La participation est obligatoire.
Championnats suisses team 10 km sur route	Lors des Championnats suisses 10 km sur route, le titre du "Champion suisse Team" sera décerné dans les catégories hommes et femmes. Une équipe est composée au maximum de 5 coureuses ou coureurs venant du même club ou de la même CoA. Au moins la moitié des athlètes qui comptent doivent être citoyennes ou citoyens suisses et liechtensteinois. Les étrangers U20 et plus jeunes comptent comme étrangers. Le classement par team se fait par addition des temps du classement des 3 coureurs qui comptent. En cas d'égalité, le rang du meilleur athlète du team est déterminant. Pour établir le classement par team, il sera tenu compte des résultats de toutes les catégories à condition qu'ils couvrent la même distance sur le même parcours. Titres et médailles ne sont attribués que si au moins 3 teams sont inscrits au délai d'inscription et 3 teams sont classés. Les trois meilleurs teams classés reçoivent des distinctions et participent à la distribution des prix.



SWISSRUNNING

CA
VÉTROZ

Les CoA et sociétés qui veulent participer à des championnats suisses team, annoncent leurs teams à sportservices@swiss-athletics.ch avec nom, jusqu'à mercredi 30 mars 2022, 23h59, précédant les championnats suisses au moyen du [formulaire officiel](#). Mutations possibles jusqu'à une heure avant le départ. Les équipes qui ne se sont pas inscrites ne seront pas prises en compte.

Réglementation sur les chaussures

La nouvelle réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (Règlement selon 'Book of rules C2.1Athletics Shoe Regulations) L'épaisseur de la semelle des chaussures ne doit pas dépasser 40mm. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information> (= > Manuels & Guidelines)

Contrôle de dopage Au cours des championnats des contrôles peuvent être effectués. Seules les dispositions de Swiss Sport Integrity sont applicables (www.antidoping.ch).

Ravitaillement

Il y a des stands de rafraîchissement le long du parcours. Voir le plan alimentaire de l'organisateur. En dehors de ces postes de ravitaillement, les athlètes ne peuvent pas être ravitaillés.

Accompagnants

Les accompagnants ne peuvent accompagner les coureurs/euses sur le parcours ni à pied, ni avec un quelconque véhicule. Ils n'ont pas le droit de ravitailler les coureurs/euses le long du parcours.

Assurance

Est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol et autre similaire.

COVID-19

L'événement se déroulera conformément au règlement Corona alors en vigueur. De plus amples informations sont disponibles sur le site web de l'organisateur.

Informations

CA Vétroz, Christophe Normand, président du CO

Email: cs10k@cavetroz.ch

Tel: 079 517 35 44

Site web des CS: <https://cs10k.cavetroz.ch/>